

Ont participé à la réunion : G. Baptiste – Val de Seine - Colbert – Le Corbusier – E. Lemonnier– Blaise Pascal – Buisson – Grieu – Palissy – M. Sembat.

La réunion débute par un tour de table pour permettre à chaque collègue d'exposer sommairement les choix de son établissement et les problématiques autour de la répartition de la DHG.

Les situations sont différentes selon les formations (tertiaire, industriel, hôtellerie restauration) et selon les effectifs des classes (24 ou 30). Toutefois, il apparaît que dans une majorité de lycées la proposition de répartition de la DHG est validée par le conseil d'administration.

Le premier point rapidement mis en évidence est relatif à la troisième prépa pro, pour laquelle il est unanimement admis qu'il est impossible de fonctionner en classe entière, compte tenu de la difficulté du public accueilli, plus difficile encore à la rentrée 2017 selon plusieurs collègues.

Certains établissements dédoublent tous les cours, à l'exception de l'EPS, d'autres conservent quelques heures seulement en classe entière. Les moyens attribués à la troisième prépa pro étant nettement insuffisants ils sont pris sur les moyens calculés pour d'autres formations, tout en réduisant parfois le nombre d'heures d'enseignement pour rentrer dans l'enveloppe.

La répartition est jugée plus simple en CAP car les dotations sont calculées sur la base des annexes qui fixent réglementairement les horaires et les seuils de dédoublement.

La question des dédoublements se pose en BAC pro, notamment sur les classes à 30 et de façon plus aigüe encore dans les divisions mixtes où le volume complémentaire est très inférieur aux moyens nécessaires pour faire fonctionner l'enseignement professionnel, obligatoirement dédoublé dans son intégralité, ce que la DOS a toujours refusé d'entendre.

Dans la pratique, la quasi-totalité des lycées privilégie les dédoublements en enseignement professionnel et plus particulièrement en hôtellerie restauration et en industriel. Plusieurs collègues estiment cependant que les enseignements professionnels qui ne sont pas effectués en atelier, peuvent se dérouler en classe entière. Dans la pratique, chaque établissement s'efforce de construire sa répartition dans le strict respect des heures dues aux élèves.

C'est sur l'organisation de l'accompagnement personnalisé que les pratiques sont les plus diverses, mais il y a unanimité pour dire que l'AP ne peut s'effectuer en classe entière et que les moyens attribués sont donc très largement insuffisants.

Parmi les solutions pratiquées, la plus radicale consiste à ne proposer l'AP qu'en classe de seconde, il devient alors possible d'intégrer les heures d'AP dans les services des enseignants.

D'autres montages existent avec des heures pondérées à 75% ou avec une combinaison d'heures postes et d'HSE.

Plusieurs établissements ont commencé à expérimenter l'AP entièrement en HSE, ce qui décuple les moyens et permet de constituer des petits groupes.

Pour ce qui concerne les contenus, ils sont très variés, construits à partir des propositions des enseignants ou sur les besoins des élèves. Les projets d'AP par niveau, inscrits dans le projet d'établissements sont rares.

Des établissements ont nommé un coordonnateur par niveau pour l'AP, idée très séduisante qui permet un pilotage au plus près du terrain et des besoins des élèves tout en déchargeant les équipes de direction.

Les heures d'EGLS sont rarement identifiées dans les DHG.

Un rapide échange en fin de séance a permis de faire un point sur le deuxième professeur principal en classe de terminale. Les situations sont très variées, mais personne ne semble inquiet. Il n'y aura probablement pas deux professeurs principaux dans toutes les classes de terminales, mais dans tous les cas, les équipes de direction ont pleinement confiance dans les professeurs principaux actuels pour mener convenablement l'ensemble des opérations.

La prochaine réunion a été programmée le 28 mars 2018 pour un échange sur les PFMP, les conventions, les examens et les CCF.